



SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

ELEGOET - HOLLANDE - ALLO

Huissiers de Justice associés

51, boulevard Victor Hugo

78300 POISSY

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE

ET LE VINGT-SEPT MARS à compter de Quatorze Heures

A LA REQUETE DE :

Le syndicat des copropriétaires « Les Marronniers » sis 2-4 Place des Marronniers 78510 TRIEL-SUR-SEINE, représenté par son syndic, la société GESTION IMMOBILIERE MODERNE (GIM), Société à Responsabilité Limitée dont le siège social est 17, rue de la Gare 78300 POISSY, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de VERSAILLES sous le numéro B 379 625 486, agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège.

Ayant pour avocat Maître Marion CORDIER, membre de la SELARL SILLARD CORDIER & ASSOCIES, avocat à VERSAILLES (78000), 73 bis, rue du Maréchal Foch, inscrite au barreau de ladite ville.

AGISSANT EN VERTU :

17 de l'expédition revêtue de la formule exécutoire d'un jugement réputé contradictoire et en premier ressort rendu par le Tribunal de Proximité de POISSY le 13 février 2023, signifié par acte de notre Ministère en date du 3 août 2023 et définitif, tel qu'il appert d'un certificat de non-appel délivré par le Greffier en Chef de la Cour d'Appel de VERSAILLES en date du 27 octobre 2023 ;

27 des articles R.322-1, R.322-2 et R.322-3 du Code des Procédures Civiles d'Exécution.

Et aux fins de dresser description des biens immobiliers appartenant à Madame [REDACTED], née le [REDACTED] à NEUILLY-SUR-MARNE (93300), de nationalité française, divorcée de Monsieur [REDACTED] suivant jugement rendu par le Tribunal de Grande

EXPEDITION

Instance de VERSAILLES (78) le 8 décembre 2015, et non remarié, demeurant 2, place des Marronniers 78510 TRIEL-SUR-SEINE, biens immobiliers décrits comme suit dans le commandement de payer valant saisie signifié à l'intéressé par acte de notre ministère en date du 31 janvier 2024, à savoir :

« Dans un ensemble immobilier situé à TRI EL SUR SEINE (78510) 2,4 Place des Marronniers, sur un terrain cadastré section AK n°759 lieudit «rue de l'Hautil » pour 20a 09ca.

2 Place des Marronniers

Lot de copropriété n°36 :

Dans le bâtiment unique, escalier 1, la propriété exclusive et particulière d'un appartement de trois pièces portant le numéro 111 du plan, comprenant : une entrée, un séjour, deux chambres, une cuisine, une salle d'eau, wc, rangement et dégagement.

Et les 478/10.000èmes des parties communes générales.

Lot de copropriété n°30 :

Dans le bâtiment unique, escalier 1, au rez-de-chaussée, la propriété exclusive et particulière d'une cave portant le n°111 du plan.

Et les 36/10.000èmes des parties communes générales.

Lot de copropriété n°50 :

Dans le bâtiment unique, dont les combles, cage 1, la propriété exclusive et particulière d'un séchoir portant le n°111 du plan du règlement de copropriété ;

Les 49/10.000èmes des parties communes générales. »

JE, PASCAL, ALAIN, RENE ELEGOET, COMMISSAIRE DE JUSTICE ASSOCIE, MEMBRE DE LA SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE ELEGOET-HOLLANDE-ALLO, DONT LE SIEGE SOCIAL EST SITUE 51 BOULEVARD VICTOR HUGO 78300 POISSY, SOUSSIGNE,

Me suis rendu ce jour à TRIEL-SUR-SEINE (Yvelines), Place des Marronniers, n° 2, où étant, à compter de quatorze heures, assisté de :

- Monsieur BRIANT David, technicien de la société à responsabilité limitée APH EXPERTISES « EX'IM 95 » dont le siège social est situé 8, avenue du Général de Gaulle 78570 ANDRESY ;
- Monsieur MENOUD Nicolas, serrurier ;
- Monsieur VALLEE Michel, témoin ;
- Madame BECHE Chantal, témoin ;

j'ai dressé le présent procès-verbal de description.

I - PREAMBULE :

Préalablement à mon déplacement de ce jour, j'avais adressé, le 14 mars 2024, une correspondance à Madame [REDACTED] [REDACTED] l'avisant que je me présenterai à son domicile situé 2, place des Marronniers, 1^{er} Etage gauche, appartement n° 111 à TRIEL-SUR-SEINE (78510) le mercredi 27 mars 2024 à 14h00 pour réaliser un procès-verbal de description (état des lieux avec indication des conditions d'occupation et réalisation de diagnostics techniques par un professionnel).

L'assistance des deux témoins et du serrurier s'explique par le fait que, lors de la signification du commandement de payer valant saisie par mes soins le 31 janvier 2024, j'avais rencontré Madame [REDACTED] [REDACTED] ainsi déclarée, laquelle avait refusé de recevoir l'acte et m'avait « ordonné » : « Dans la boîte-à-lettres ». J'avais alors constaté qu'aucune discussion n'était possible avec l'intéressée.

Parallèlement à l'envoi de ce courrier, un clerc de mon Etude s'est déplacé à ladite adresse pour remettre le même courrier à l'intéressée.

Dans ce contexte, et compte tenu du comportement de Madame [REDACTED] [REDACTED] j'ai décidé de me faire assisté de deux témoins et d'un serrurier pour la réalisation de ce procès-verbal de description n'ayant aucune certitude, d'une part, quant à la présence de Madame [REDACTED] [REDACTED] à son domicile (ou de tout autre occupant des lieux) le mercredi 27 mars 2024 à 14h00 et, d'autre part, quant au fait qu'elle me donne accès à son appartement.

D'autre part, j'avais pris attache avec la société GESTION IMMOBILIERE MODERNE (GIM), syndic de copropriété, afin d'obtenir des plans me permettant de localiser de manière certaine les lots de copropriété n° 30 (« cave portant le n° 111 du plan ») et n° 50 (« séchoir portant le n° 111 du plan du règlement de copropriété »).

Malheureusement, la gestionnaire de ce dossier au sein de la société GESTION IMMOBILIERE MODERNE (GIM) m'a répondu, suivant courrier électronique du 26 mars 2024, qu'elle n'avait pas retrouvé les plans des lots de copropriété de Madame [REDACTED] [REDACTED]

Le mercredi 27 mars 2024 à 14h00, je me suis présenté devant la porte d'entrée de l'immeuble situé 2, place des Marronniers à TRIEL-SUR-SEINE (78510), assisté de deux témoins, d'un serrurier et du technicien de la SARL APH EXPERTISES.

J'ai appuyé sur la touche numéro 3 de l'interphone extérieur situé au droit de la porte d'entrée de l'immeuble et ai conversé avec Madame [REDACTED].

Cette dernière est venue à notre rencontre.

Je lui ai alors décliné mes nom et qualité, lui ai présenté ma carte professionnelle, lui ai présenté les personnes qui m'assistaient et lui ai exposé l'objet de ma présence sur place.

Madame [REDACTED] [REDACTED] m'a répondu qu'elle avait pris connaissance de la teneur de mon courrier en date du 14 mars 2024.

Elle nous a donné accès à son appartement puis nous a accompagné au rez-de-chaussée devant sa cave puis au niveau des combles devant son séchoir.

La description des lots de copropriété numéro 36, numéro 30 et numéro 50 ont eu lieu en présence de Madame [REDACTED] [REDACTED]

II DESCRIPTION DES LOTS DE COPROPRIETE CONCERNES :

L'accès à la cage d'escalier de l'immeuble situé 2, place des Marronniers à TRIEL-SUR-SEINE (78510) se fait, de l'extérieur, par une porte métallique vitrée.

Cette porte est équipée d'un interphone et d'un système Vigik.

Passé cette porte, l'on accède au hall d'entrée de l'immeuble dans lequel se trouvent les boîtes aux lettres.

Il convient d'emprunter l'escalier qui monte aux étages.

L'appartement correspondant au lot de copropriété numéro 36 est situé au premier étage gauche, appartement portant le numéro 111.

A - DESCRIPTION DU LOT DE COPROPRIETE N° 36 :

Il s'agit d'un appartement comprenant entrée, dégagement avec débarras, salle de douche, cuisine, deux chambres et séjour.

ENTREE :

Porte d'entrée multipoints anti-feu, anti-effraction, en parfait état, équipée d'une serrure avec deux poignées.

Au sol, parquet flottant en bon état d'usage.

Plinthes et boiseries recouvertes de peinture légèrement défraîchie.

Murs recouverts de papier peint marron clair en état d'usage.

Au plafond, peinture blanche en état d'usage.

Présence de goulottes électriques à la jonction des murs et du plafond.

Dans cette entrée :

Au-dessus de la porte d'entrée, le disjoncteur et le tableau de fusibles.

Un interphone en état de fonctionnement.

Cette entrée dessert, dans la continuité, un dégagement.

DEGAGEMENT :

Il n'existe aucune séparation entre cette entrée et ce dégagement.

Au sol, parquet flottant en bon état d'usage.

Plinthes et boiseries recouvertes de peinture défraîchie présentant quelques éclats par endroits.

Murs recouverts de papier qui a été en très grande partie déchiré laissant apparaître une couche de peinture blanche avec traces de peinture marron par endroits.

Au plafond, peinture blanche en état d'usage.

Cette entrée dessert, à droite, la première chambre.

PREMIERE CHAMBRE :

Porte d'accès bois recouverte de peinture défraîchie.

Cette porte est équipée d'une serrure avec une seule poignée.

Au sol, parquet flottant présentant un bon état général.

Plinthes en bois clair en bon état général.

Un pan de mur est recouvert de papier peint couleur parme en état d'usage. Les autres murs sont recouverts de papier peint blanc en bon état d'usage. L'un des pans de mur présente une bande de papier peint couleur parme.

Au plafond, peinture blanche défraîchie qui commence à s'écailler par endroits en périphérie, notamment au-dessus de la fenêtre.

Dans cette pièce :

Une fenêtre oscillo-battante, à deux battants, double vitrage, vitrerie intacte, huisserie PVC en bon état.

Cette fenêtre est équipée d'un volet roulant extérieur à lamelles PVC commandé par un interrupteur. Le coffrage recevant ce volet est installé à l'extérieur. L'ensemble est en très bon état.

Un radiateur en fonte recouvert de peinture défraîchie.

DEBARRAS :

Ce débarras se trouve à droite dans le dégagement.

Il n'existe pas de porte de communication entre le dégagement et ce débarras malgré le fait qu'il existe un bâti de porte.

Le sol de ce débarras est, en partie, recouvert de parquet flottant a priori usagé. Une très faible partie de la surface de ce sol est en effet visible, compte tenu de la présence de différents biens et objets mobiliers disposés sur celui-ci

Plinthes bois recouvertes de peinture défraîchie.

Murs recouverts de peinture défraîchie.

Au plafond, peinture type crépi en partie défraîchie.

Dans ce débarras :

Un ballon d'eau chaude de marque « ATLANTIC » que Madame [REDACTED] me précise avoir fait installer il y a deux ans. Elle me déclare qu'il est possible de commander ce ballon à distance.

A droite en entrant dans la pièce, est fixé au mur un petit boîtier « HAGER » avec deux fusibles.

A gauche dans ce débarras, un renforcement au niveau duquel sont installées trois étagères.

SEJOUR :

L'accès du dégagement à ce séjour se fait par une porte qui repose ce jour contre l'un des murs de cette pièce. Il s'agit d'une porte en bois recouverte de peinture totalement défraîchie, présentant des traces de salissure, avec panneaux vitrerie en verre brouillé.

Cette porte est équipée d'une serrure avec deux poignées et deux plaques de propreté métalliques.

Au sol, parquet flottant en état d'usage.

Plinthes et boiserie recouvertes de peinture défraîchie.

Murs recouverts de papier peint à l'état d'usage.

Au plafond, peinture blanche légèrement défraîchie en périphérie.

Dans cette pièce :

Une grande porte-fenêtre oscillo-battante, double vitrage, vitrerie intacte, huisserie PVC.

A gauche de cette porte-fenêtre, un dormant à double vitrage, vitrerie intacte, huisserie PVC.

Cette grande surface vitrée est équipée d'un volet roulant électrique à lamelles PVC, commandé par interrupteur. Le coffrage recevant le volet se trouve à l'extérieur.

L'ensemble est en très bon état.

Un radiateur en fonte recouvert de peinture, équipé d'un thermostat.

A l'extérieur, un garde-corps métallique recouvert de peinture.

DEUXIEME CHAMBRE :

L'accès à cette chambre se fait par le séjour.

Porte d'accès bois recouverte de peinture beige légèrement défraîchie. Cette porte est équipée d'une serrure avec deux poignées en alliage.

Au sol, parquet flottant en état d'usage.

Plinthes et boiseries recouvertes de peinture beige défraîchie.

Murs recouverts de papier peint également défraîchi, légèrement dégradé au niveau de la partie de mur située sous la fenêtre.

Au plafond, peinture blanche légèrement défraîchie.

Dans cette chambre :

Une fenêtre oscillo-battante à deux battants, double vitrage, vitrerie intacte, huisserie PVC en bon état général. Cette fenêtre est équipée d'un volet roulant extérieur électrique à lamelles PVC commandé par un interrupteur. Le coffrage de ce volet se trouve à l'extérieur.

Un radiateur en fonte recouvert de peinture totalement défraîchie, radiateur équipé d'un thermostat.

CUISINE :

La porte d'accès à cette cuisine est située à gauche dans le dégagement, en face du débarras.

Porte d'accès bois recouverte de peinture blanche très usagée, écaillée, défraîchie. Cette porte est équipée d'une serrure qui ne présente pas de poignée et une seule plaque de propreté.

Au sol, carrelage blanc légèrement marbré.

Plinthes bois recouvertes de peinture défraîchie.

Au-dessus des plinthes, présence de goulottes électriques.

Murs recouverts de peinture blanche défraîchie.

Au plafond, peinture blanche légèrement défraîchie.

Dans cette cuisine :

Un évier inox à un bac avec égouttoir, équipé d'une robinetterie mélangeuse arrivée eau chaude/eau froide par système mitigeur.

Cet évier repose sur un meuble en bois mélaminé blanc à deux portes.

Au-dessus de l'évier et à droite de celui-ci, une partie des murs est recouverte d'une série de trois carreaux de carrelage blancs.

Au-dessus de cette surface carrelée, deux meubles hauts de cuisine à chacun deux portes.

Au droit du meuble évier, un robinet d'arrivée d'eau et un tuyau de vidange.

Une fenêtre (oscillo-battante) à deux battants, double vitrage, vitrerie intacte, huisserie PVC.

Cette fenêtre est équipée d'un volet roulant extérieur à lamelles PVC, volet électrique commandé par interrupteur. Le coffrage recevant ce volet est situé à l'extérieur.

Deux grilles d'aération.

Un vide-ordures.

WC :

Les WC sont situés entre la cuisine et la salle de douche.

Porte d'accès bois recouverte de peinture défraîchie, écaillée au niveau de la serrure. Cette porte est équipée d'une serrure avec deux poignées et d'un loquet de fermeture.

Au sol, carrelage blanc en état d'usage.

Plinthes bois recouvertes de peinture blanche défraîchie.

Murs recouverts de peinture jaune canari en état d'usage.

Au plafond, peinture blanche en état d'usage.

Dans cette pièce :

Une cuvette WC émail avec lunette et abattant, chasse d'eau par tirette.

Une grille d'aération.

SALLE DE DOUCHE :

Cette salle de douche se trouve à gauche dans l'entrée.

Porte d'accès bois recouverte de peinture. Le panneau extérieur est recouvert de peinture beige défraîchie. Le panneau intérieur est recouvert de peinture bleu canard en état d'usage. Cette porte est équipée d'une serrure avec deux poignées en alliage et d'un bouton de fermeture.

Au sol, grands carreaux de carrelage blancs légèrement marbrés.

Plinthes bois recouvertes de peinture défraîchie.

Murs recouverts de peinture bleu canard en état d'usage. Le mur auquel est adossé le meuble vasque est en grande partie recouvert de carreaux de faïence bleu-gris.

Au plafond, peinture beige en mauvais état qui commence à craqueler et présente des traces de reprises en périphérie.

Dans cette pièce :

Une vasque en verre d'un seul tenant, équipée d'une robinetterie mélangeuse arrivée eau chaude/eau froide par système mitigeur usagée.

Cette vasque repose sur un meuble à deux tiroirs en mauvais état général.

A droite de ce meuble vasque, une cabine de douche.

Cabine de douche :

Cette cabine de douche est indépendante et non rattachée à l'immeuble. Elle n'est donc pas immeuble par destination. Il s'agit d'une cabine de marque « AURIANE » équipée d'une arrivée d'eau par système mitigeur avec jets.

Cette cabine de douche présente deux portes vitrées coulissantes et deux panneaux vitrés fixes.

Un sèche-serviette mural en inox.

Un radiateur en fonte recouvert de peinture bleue.

Une fenêtre oscillo-battante à deux battants, double vitrage, vitrerie intacte, huisserie PVC.

Cette fenêtre est équipée d'un volet roulant extérieur à lamelles PVC commandé électriquement par interrupteur. Le coffrage recevant ce volet est situé à l'extérieur.

Madame [REDACTED] me précise que les différentes fenêtres et la porte-fenêtre de cet appartement ont été changées il y a deux ans, de même que le ballon d'eau chaude et que son appartement est équipé d'un chauffage collectif au gaz.

Monsieur David BRIANT, technicien de la Société APH EXPERTISES « EXIM 95 », me précise que le certificat de superficie réalisé par ses soins fait ressortir une superficie de 54,13 m² pour cet appartement correspondant au lot de copropriété numéro 36.

B - DESCRIPTION DU LOT DE COPROPRIETE N° 30 :

Ce lot de copropriété correspond à une cave.

Madame [REDACTED] nous accompagne, d'une part, pour nous donner accès aux caves, d'autre part, pour nous permettre de localiser précisément sa cave.

Les caves sont situées au rez-de-chaussée.

L'accès à celles-ci se fait par une porte située à gauche dans le hall d'entrée de l'immeuble.

Passé cette porte, il convient de continuer tout droit.

La cave correspondant au lot de copropriété n° 30 et « portant le n°111 » (selon la description figurant dans le commandement de payer valant saisie) est la deuxième à droite.

Le chiffre « 111 » est inscrit au feutre noir sur le bâti de la porte d'accès à cette cave.

La porte en question est une porte en bois.

Le sol de cette cave est surélevé par rapport au sol du dégagement les desservant.

Les murs de cette cave sont en dur.

Le plafond est constitué d'hourdis.

Elle est équipée d'une petite fenêtre basculante avec vitrerie en verre brouillé.

C - DESCRIPTION DU LOT DE COPROPRIETE N° 50 :

Ce lot de copropriété n° 50 correspond à un séchoir.

Les séchoirs se trouvent au dernier étage de la même cage d'escalier de l'immeuble, dans les combles.

Il convient de passer la porte située à droite sur le palier.

Madame [REDACTED] [REDACTED] me précise que son séchoir est le premier séchoir à gauche dans le dégagement.

Ce séchoir « portant le n° 111 du plan de copropriété », selon l'indication mentionnée dans la description figurant dans le commandement de payer valant saisie, ne présente aucun numéro visible (comme les autres séchoirs).

L'accès à ce séchoir se fait par une porte grillagée avec structure en bois. Cette porte est comprise dans une plus grande structure en bois présentant une surface grillagée sur une hauteur d'environ deux mètres.

Passé cette porte, l'on accède à une pièce située directement sous un pan de toiture

Le sol est constitué d'une chape en ciment lissé.

Les murs sont constitués de parpaings.

Le plafond en soupente est constitué de la charpente de l'immeuble avec tuiles mécaniques.

IV-CONDITIONS D'OCCUPATION DES LOTS DE COPROPRIETE CONCERNES :

Madame [REDACTED] [REDACTED] me précise qu'elle occupe les trois lots de copropriété concernés avec sa fille âgée de 12 ans.

V - SYNDIC DE COPROPRIETE :

Le syndic de copropriété est la société GESTION IMMOBILIERE MODERNE (GIM), Société à Responsabilité Limitée dont le siège social est 17, rue de la Gare 78300 POISSY, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de VERSAILLES sous le numéro B 379 625 486 (Tél : 01.30.65.96.00).

Mes opérations ont commencé à quatorze heures et se sont clôturées à quinze heures et quarante minutes.

Demeureront annexés au présent procès-verbal de description :

- cinquante-neuf photographies intérieures et extérieures prises par mes soins étant précisé que les photographies intérieures des lots de copropriété n° 36, n° 30 et n° 50 ont été réalisées avec l'accord de Madame [REDACTED] [REDACTED] ;
- un plan cadastral sur lequel figure le terrain cadastré section AK n° 759 ;
- un plan vue satellite et une photo vue satellite de l'immeuble situé 2, Place des Marronniers 78510 TRIEL-SUR-SEINE.

VENECH













ENIGH





ENIGH











to
en







WENCH









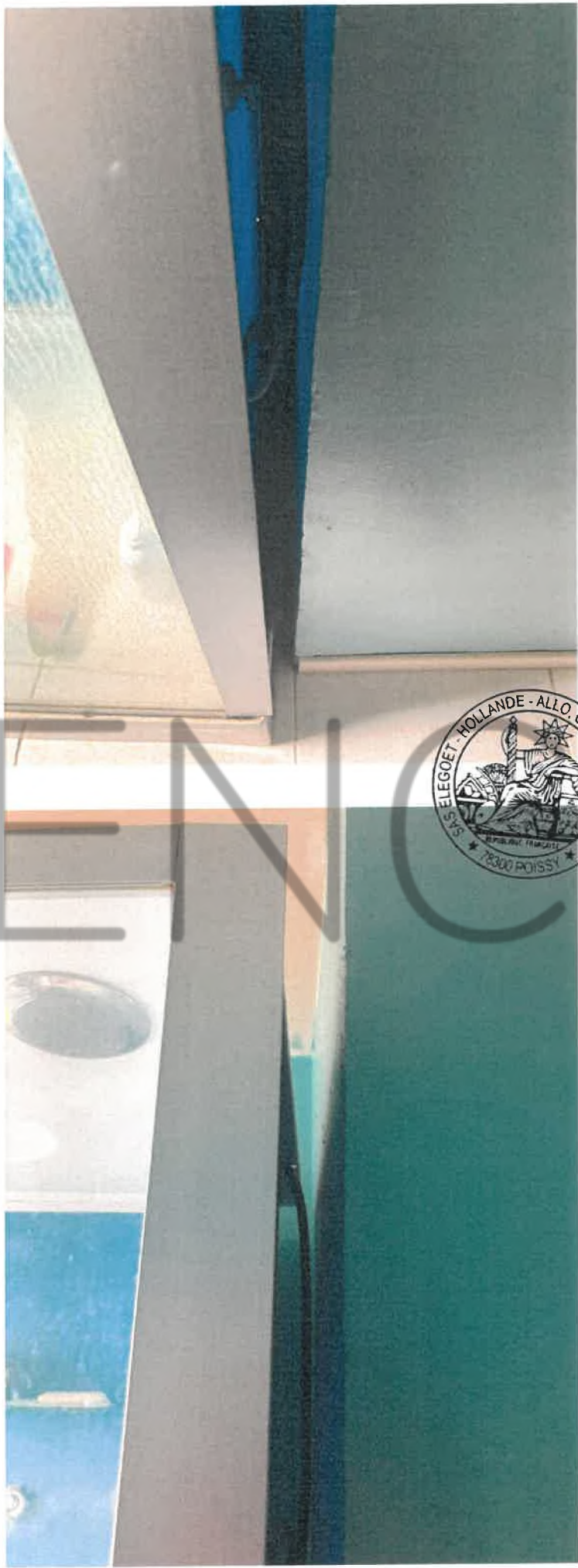


VENOCH









ENNICH





4

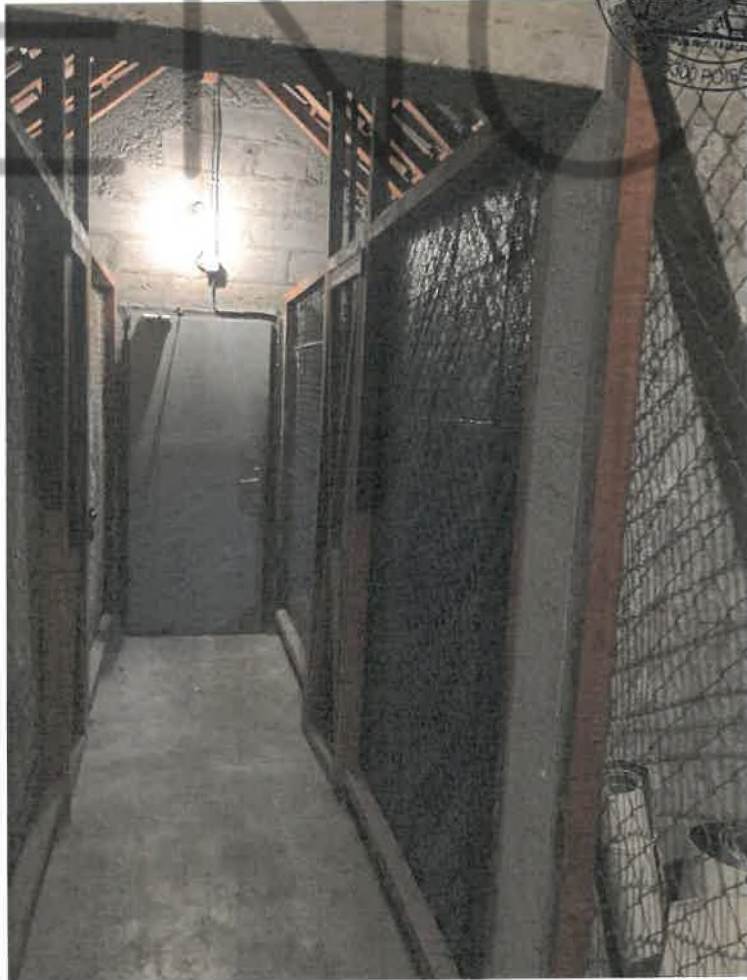


ENCOH

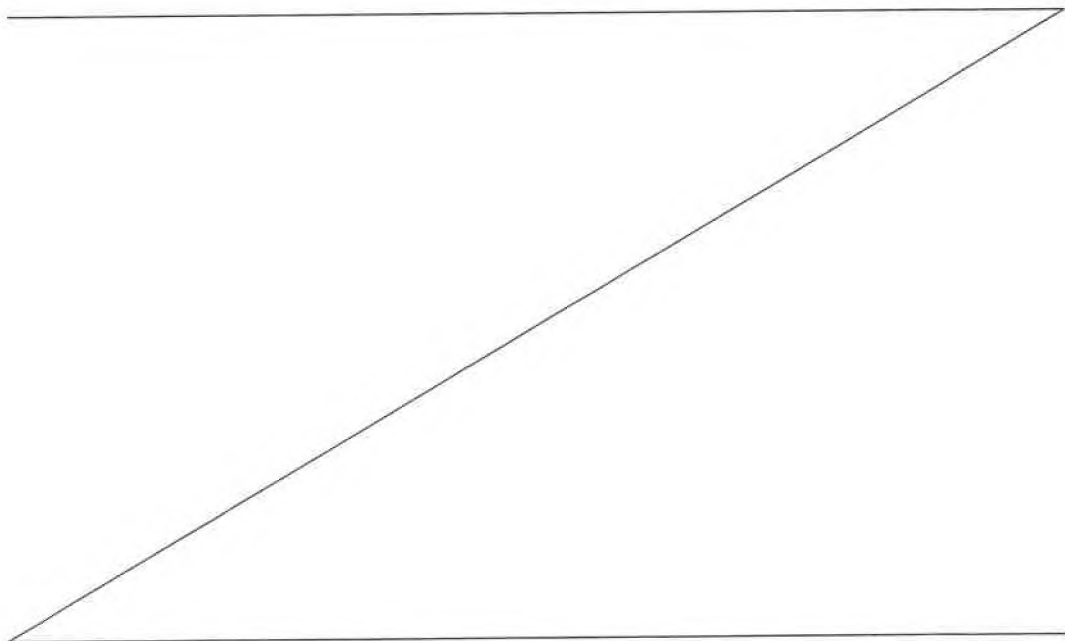


E N C H











> Centrer sur la commune
> Centrer sur la feuille

Systeme
RGF93CC49

X: Y:

> Mémoriser ce zoom
> Zoom mémorisé
> Zoom précédent

Afficher un drapeau sur les parcelles en instance d'une mise à jour graphique

outils simples outils avancés

S'informer

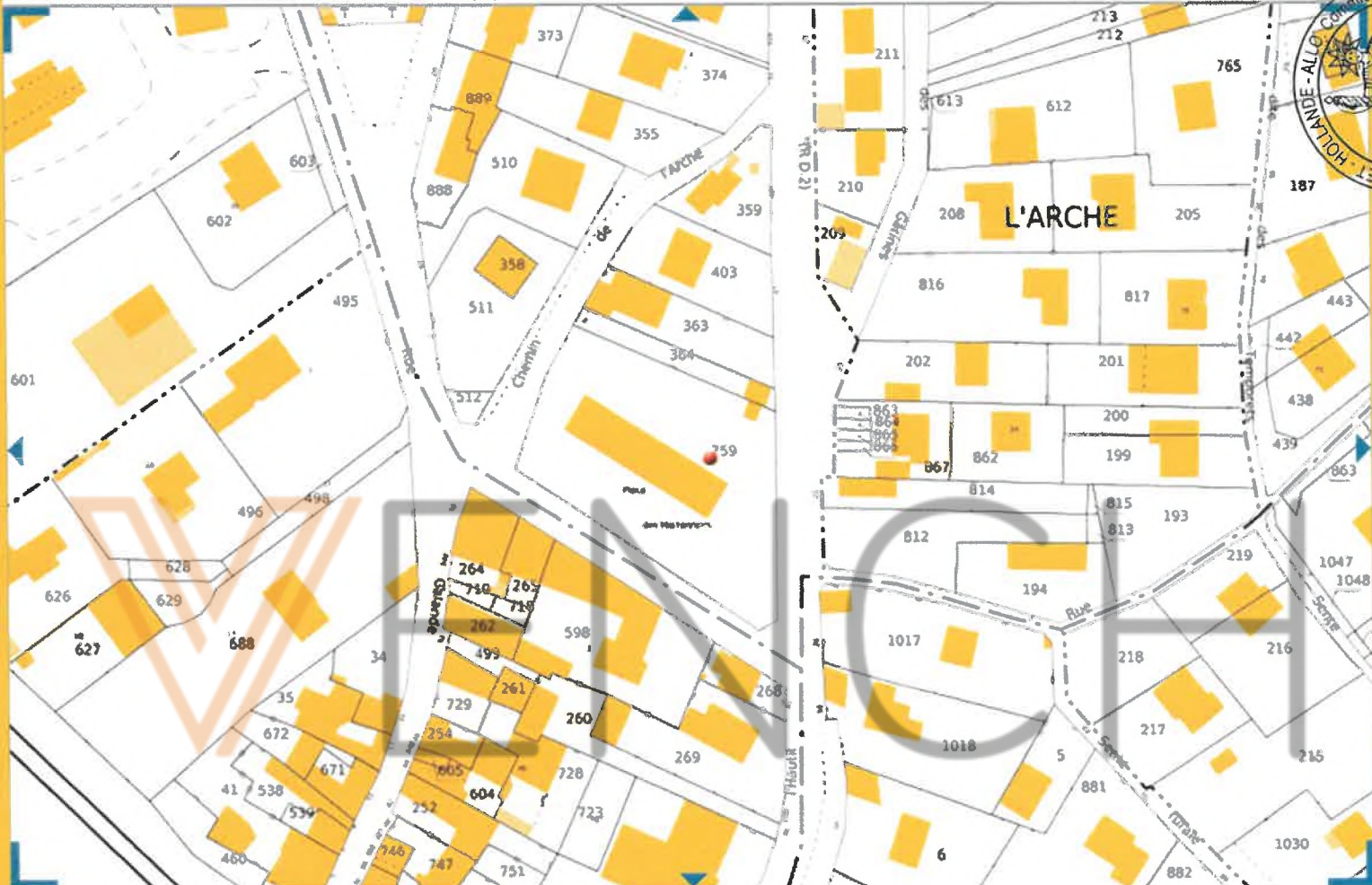
Imprimer

Legendes

DESACTIVER

Affichage

> Mémoriser cet affichage



> Coordonnées en projection RGF93CC49 X=1627017.84 Y=8198779.74
 > Coordonnées géographiques WGS84 (GPS) DMS (48° 58' 4" N - 2° 0' 10" E) - L'altitude = 48.904716 N - Longitude = 2.002783 E
 > Veuillez cliquer sur le plan, maintenir cliqué et faire glisser votre souris pour déplacer la carte

Bienvenue dans Fateiter cartographique

Diderents. oute sent « vote disponbon pour «eut permette de vous déplacer sur le pian dobleni des informations sur U parcelle et sur la faude. cadastrale ou encore dimorimer gratulemen* un extrait de plan
 DM outts avances vous permettront Teflecter des menres ou encore, de porter MI plan des modifications de consiructon ou de* commentaires.
 Pour en savoir plus, nhestez pas a consulter Taide

Gasn
 somares.
 Mcj



2 Pl. des Marronniers

Restaurants Hôtels Activités à découvrir Transports en commun Parkings Pharmacies Distributeurs de billets

Nicolas Crosas Photographie Cimetière Association Sing Froid Humanimal Education Mémoire local syndical

Rue de l'Arche Rue de l'Épave Rue de l'Éclaircie Rue de la Bruyère Rue de la République Rue de la République Rue de la République Rue de la République

2 Pl. des Marronniers

Itinéraires Enregistrer À proximité Envoyer vers un téléphone Partager

2 Pl. des Marronniers, 78510 Triel-sur-Seine

X2M3+JR Triel-sur-Seine

Suggérer une modification du lieu suivant : 2 Pl. des Marronniers

Ajouter un lieu manquant

Ajouter votre établissement

Ajouter un libellé

Votre activité Google Maps

Photos

Calques

Google

Donnée cartographique ©2024 Google France Conditions d'utilisation Confidentialité Envoyer des commentaires sur le produit 20 m

WENCH



2 Pl. des Marronniers

Restaurants Hôtels Activités à découvrir Transports en commun Parkings Pharmacies Distributeurs de billets

2 Pl. des Marronniers

Itinéraires Enregistrer À proximité Envoyer vers un téléphone Partager

2 Pl. des Marronniers, 78510 Triel-sur-Seine

X2M3+JR Triel-sur-Seine

Suggérer une modification du lieu suivant: 2 Pl. des Marronniers

Ajouter un lieu manquant

Ajouter votre établissement

Ajouter un libellé

Votre activité Google Maps

Photos

NOM : BRIANT

PRENOM : David

QUALITE : Technicien SIGNATURE :

de la SARL

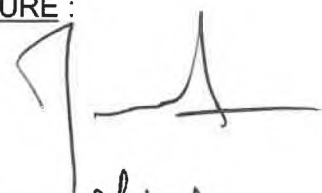
h//

APH EXPERTISES L



NOM : MENOUD PRENOM : Nicolas QUALITE : Serrurier

SIGNATURE :



NOM : BECHE PRENOM : Chantal QUALITE : Témoin

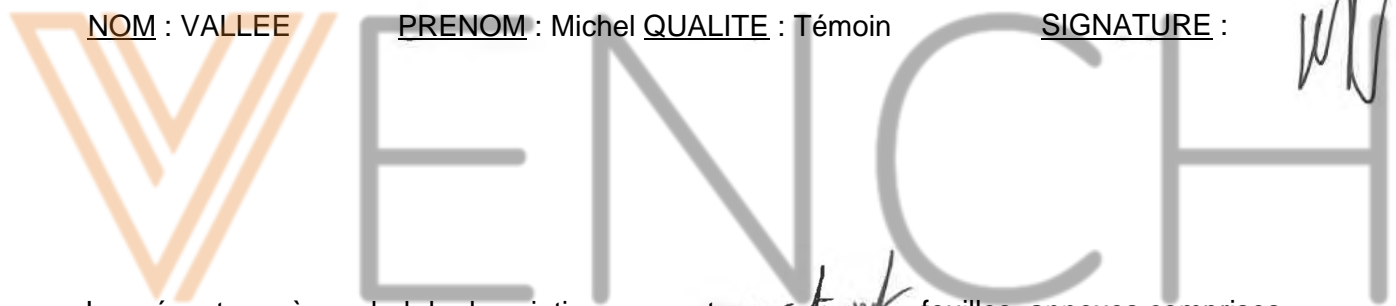
SIGNATURE :



NOM : VALLEE

PRENOM : Michel QUALITE : Témoin

SIGNATURE :



Le présent procès-verbal de description comporte *quarante-sept* feuilles, annexes comprises.

t COUTACTE
(Décret 2016-230 du 26.02.2016)

EMOLUMENT	
Article R444-3 C Com	109,58 €
VACATION	
Article A.444-29	148,80 €
TRANSPORT	
Article A.444-48	7,67 €

	266,05 €
TVA 20,00 %	53,21 €

TTC	319,26 €



M° Pascal, Alain, René ELEGOET
Commissaire de Justice Associé